



REPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
ET DE LA MER

Commune de CASTAGNIERS

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIES de FORETS

Carte de la Voirie



Le Préfet des Alpes-Maritimes
DRM-D 3561



Plan de situation **Adolphe COLRAT**

ECHELLE:



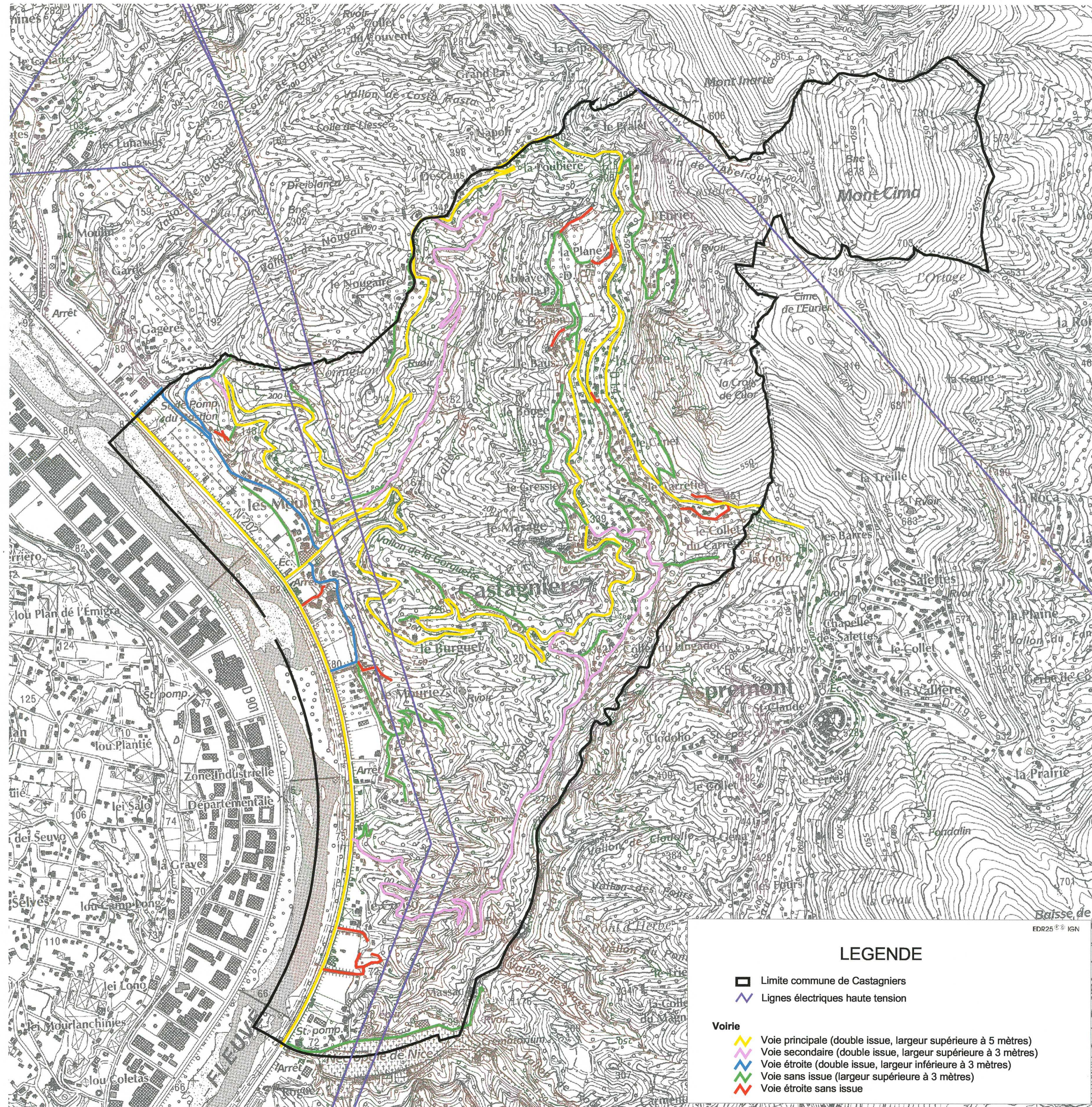
PRESCRIPTION du PPRIF : 13 juin 1997

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 février 2015

ENQUETE PUBLIQUE: du 20 avril au 29 mai 2015

APPROBATION du PPRIF: **2 NOV. 2015**

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES MARITIMES
SERVICE EAU RISQUES



LEGENDE

- Limite commune de Castagniers
- Lignes électriques haute tension

Voirie

- Voie principale (double issue, largeur supérieure à 5 mètres)
- Voie secondaire (double issue, largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite (double issue, largeur inférieure à 3 mètres)
- Voie sans issue (largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite sans issue